



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°38 • 08-12-2011

AQUA DOMITIA, UN ENJEU MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGIONAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI SANS COMPROMETTRE LA SATISFACTION DES ATTENTES DE DEMAIN



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Fer de lance d'un réseau de compétences au service des ambitions des entreprises, la CCIR LR représente et défend les intérêts régionaux des sociétés industrielles, commerciales et de services auprès des pouvoirs publics. Interlocuteur privilégié de l'Etat et interface des institutions régionales, son rôle est d'anticiper et d'orienter les politiques de développement afin de contribuer à l'essor économique du Languedoc-Roussillon, à l'attractivité régionale et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Coordonnées :

Chambre de Commerce
et d'Industrie de Région
Languedoc-Roussillon
273, avenue de la Pompignane
CS 89516
34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 68 00
Fax : 04 67 13 68 10
ccir@languedoc-roussillon.cci.fr
www.languedoc-roussillon.cci.fr

Région la plus attractive de France, le Languedoc-Roussillon affiche une vitalité démographique soutenue qui constitue un des moteurs essentiels de son développement économique et territorial. Issue principalement d'un fort solde migratoire, cette croissance de la population engendre une pression accrue sur des ressources régionales en eau potable déjà surexploitées, un écueil susceptible de remettre en question les capacités d'expansion et de diversification économiques du tissu régional.

Le projet d'extension du réseau hydraulique AQUA DOMITIA dont le principal objectif est d'apporter une ressource complémentaire en eau brute aux territoires, répond donc à un enjeu majeur du développement durable régional et représente une formidable opportunité de sécuriser et de rationaliser des besoins en eau inféodés à une intense croissance démographique.

Ce projet structurant est activement soutenu par le réseau des Chambres de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon qui entend promouvoir par son action une solution d'aménagement cohérente et pérenne, renforçant l'attractivité économique et territoriale de la région tout en diminuant la vulnérabilité de sa ressource hydrique.

Point d'orgue de la Stratégie Régionale de l'eau votée par la Région en 2006, le projet Aqua Domitia répond à un enjeu majeur du développement régional, la mise en œuvre d'une politique de gestion durable de la ressource hydrique en Languedoc-Roussillon permettant d'apporter des solutions cohérentes aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la satisfaction des attentes de demain.

Modèle d'action en termes de développement durable, ce projet structurant dont l'objectif premier consiste à fournir une seconde ressource en eau aux territoires de la région, doit permettre de minimiser les risques de coupure prolongée en cas d'incident sur les dessertes ou de dégradations susceptibles d'impacter ou de polluer l'environnement. Il constitue également une sécurité contre les restrictions induites par les grandes périodes de sécheresse et devrait prévenir les conflits d'usage provoqués par une pression excessive sur une ressource de plus en plus précieuse.

UNE RESSOURCE FRAGILE ET MENACÉE PAR LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Avec un taux de croissance de la population avoisinant les 10 % par an (soit entre 25 000 et 30 000 habitants de plus en moyenne chaque année), le Languedoc-Roussillon fait preuve d'une intense vitalité démographique qui le positionne à la première place des régions françaises en termes d'attractivité.

Essentiellement dû à d'importants courants migratoires (3,5 fois plus soutenus que la moyenne métropolitaine), cet afflux constant de nouveaux arrivants contribue à consolider les bases d'un développement économique résolument axé vers la vocation résidentielle, dynamisant l'emploi et les secteurs d'activité directement liés à la présence de population (services, BTP,...).

Mais cette croissance démographique se traduit également par une pression accentuée sur les ressources en eau potable de la région, limitées à maints égards et qui, aujourd'hui, apparaissent déjà surexploitées en divers points du territoire.

Ainsi, au niveau de l'ouest montpelliérain et du cœur d'Hérault, les prélèvements dans les milieux naturels se sont accrus pour subvenir aux besoins croissants des nouveaux habitants, les étiages très sévères se multipliant à l'aune du développement des espaces urbains.

Dans le secteur du Bas Languedoc et du Val d'Hérault, les problématiques sont similaires : affichant une forte croissance démographique, ces zones territoriales sont menacées par une carence potentielle en eau potable à plus ou moins long terme du fait des pressions accentuées sur les mono ressources de ces territoires.

Cette situation se reproduit au niveau du Grand Biterrois dont le développement économique et la croissance induite des besoins de la population grandissante qui s'y installe, impactent de manière toujours plus importante l'équilibre des cours d'eau et des nappes, fragilisant graduellement et irrémédiablement la ressource hydrique, malgré la mise en œuvre de modes de gestion responsables.

Compte tenu des prévisions d'évolution démographique qui placeraient le département au premier rang régional en termes de rythme de croissance entre 2007 et 2040, l'Aude ne devrait pas non plus être épargnée par ce phénomène : mettre en place une solution pérenne pour soulager les milieux aquatiques de l'impact attendu et sécuriser l'alimentation en eau potable

sont deux impératifs pour préserver la richesse lagunaire et fluviale qui sculpte le paysage audois et constitue aujourd'hui un élément structurant fort de son développement territorial.

Face à un écueil majeur susceptible de remettre en question le mode de développement de l'ensemble de la région en réduisant l'attractivité de ses territoires, il faut réagir sans attendre pour sécuriser quantitativement et qualitativement la satisfaction des besoins domestiques en eau potable de la population et de l'économie régionale, et limiter les conflits d'usage où cela s'avère déjà nécessaire.

La ressource supplémentaire apportée par le projet Aqua Domitia ne constitue donc pas simplement une option, mais bien la solution évidente pour faire face à la hausse des consommations et répondre aux difficultés croissantes de mobilisation ainsi qu'aux incidents et pollutions éventuelles susceptibles d'entraîner à terme la dégradation irréversible de la ressource.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Si l'arrivée d'un réseau d'eau brute permettra d'alléger la pression sur les ressources locales tout en rationalisant l'usage de l'eau potable à la satisfaction de besoins humains en forte progression, le projet Aqua Domitia devrait aussi contribuer à favoriser la croissance économique et l'emploi.

En effet, dans notre région, fortement touchée par un chômage endémique, l'eau représente à de multiples égards un facteur déterminant pour l'économie territoriale.

Le secteur touristique s'affirme ainsi comme un des piliers majeurs du développement économique du Languedoc-Roussillon. Représentant près de 15% du PIB régional en 2010 et employant plus de 48 000 salariés, soit 7% de l'emploi total de la région, il génère un chiffre d'affaires conséquent, en progression constante depuis plusieurs années grâce à une richesse patrimoniale et culturelle d'une grande diversité.

Mais face à l'évolution des comportements et des attentes des touristes, améliorer qualitativement l'offre touristique constitue un enjeu incontournable du développement régional pour préserver notre position de 3^{ème} région touristique au niveau national et maintenir la compétitivité et l'attrait de nos produits par rapport à la concurrence toujours plus offensive des "pays émergents".

Cette politique visant à structurer l'offre régionale et à mettre en lumière les atouts de nos territoires passe par le développement d'importants projets urbains et touristiques pour répondre à la demande des clients en matière d'équipements de loisirs (golfs, spas, piscines...), d'activités ludiques et sportives (tourisme fluvial, sports d'eaux vives, etc.) mais également d'accueil, d'image et de propreté (tourisme urbain, espaces verts...).

Des exigences fortement consommatrices en eau, auxquelles pourrait habilement répondre un apport en eau brute permettant de réserver l'eau potable à la satisfaction des besoins nobles d'une population estivale qui accroît fortement la pression sur les milieux naturels lors des afflux saisonniers.

Outre la lutte contre la disponibilité moindre des ressources locales et les étiages qui, dans les années à venir, risquent de se multiplier à l'aune des changements climatiques, la disponibilité d'une ressource en eau brute du Rhône peut donc contribuer à conforter l'économie touristique régionale et lui permettre de croître qualitativement, dans le respect des principes du développement durable.

Enfin, la disponibilité d'une ressource complémentaire en eau brute constitue une alternative rationnelle pour les entreprises qui actuellement utilisent l'eau potable dans le cadre de leur production (industrie agroalimentaire, BTP...) et un argument supplémentaire pour favoriser l'implantation de nouvelles unités industrielles sur le territoire régional sans impacter davantage les ressources existantes.

CONSOLIDER LA FILIÈRE AGRICOLE

Intrant essentiel de l'agriculture, l'eau est couramment utilisée dans notre région pour l'abreuvement du bétail, le nettoyage des installations, le traitement phytosanitaire des récoltes et bien sûr l'irrigation qui entraîne une consommation massive, notamment pour les productions de rendement commercial.

Facteur de qualité et de diversification de la production agricole, vecteur de sécurité permettant de diminuer la vulnérabilité des cultures aux aléas climatiques, l'irrigation peut avoir un impact fortement négatif sur les ressources hydriques régionales lorsque ces dernières sont limitées ou soumises à des conflits d'usage, comme c'est le cas sur la plupart des territoires du Languedoc-Roussillon concernés par le projet Aqua Domitia.

La viticulture est au cœur de l'histoire et du développement économique du Languedoc-Roussillon. Confrontée à un contexte international fortement concurrentiel, elle entend aujourd'hui proposer une offre compétitive et de qualité, fondée à la fois sur la stabilité des volumes de production et sur la constance des caractéristiques.

Un stress hydrique fort pouvant altérer les composantes du rendement, bloquer ou altérer la maturation et provoquer des pertes de récolte, il est essentiel de garantir aux nombreux producteurs régionaux qui font état de problèmes liés à une forte contrainte hydrique, un accès maîtrisé à la ressource leur permettant de soutenir une production régionale de qualité, sans conflit d'usage.

Dans ce cadre, le projet Aqua Domitia s'affirme comme la composante essentielle d'une politique d'irrigation maîtrisée autour de la viticulture en Languedoc-Roussillon, propice à compenser les pertes éventuelles liées aux changements climatiques tout en capitalisant sur la demande qui ne manquera pas d'être suscitée par une production accomplie, qualitativement et quantitativement.

Au-delà de la vigne et du soutien nécessaire à l'œnotourisme, composante importante du tourisme régional, l'apport d'une ressource en eau complémentaire via le projet Aqua Domitia offre également de nombreuses opportunités pour l'agriculture traditionnelle, à travers le développement d'une offre en produits agricoles de proximité, plus conforme aux nouvelles attentes des consommateurs.

Visant à fournir aux espaces urbains des fruits et des légumes en circuits courts, ce modèle d'agriculture raisonnée, qui bénéficie actuellement d'une forte demande, pourrait se développer dans notre région grâce à l'apport d'une ressource supplémentaire en eau brute, permettant ainsi la diversification et le développement de la production agricole régionale.

L'étang de Thau



CONCLUSION



L'apport d'une seconde ressource en eau constitue un besoin vital à l'échelle régionale, non seulement en termes quantitatifs pour sécuriser l'approvisionnement et répondre aux besoins en eau potable d'une population croissante, mais également en termes qualitatifs, afin de garantir la préservation des écosystèmes complexes et fragiles qui fondent la richesse patrimoniale du Languedoc-Roussillon

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le projet Aqua Domitia s'affirme comme un vecteur indéniable du développement économique, permettant de perpétuer et de soutenir le modèle régional de croissance, à l'aune des principes élémentaires de préservation et de gestion durable de l'environnement.

Il est néanmoins essentiel que ce projet bénéficie dès son lancement d'un plan de financement complet, prévoyant la construction de l'intégralité des maillons prévus pour la réalisation de cette infrastructure.

La réalisation des différents maillons ne doit pas être conditionnelle aux niveaux d'urgences territoriales et/ou aux capacités d'investissements des collectivités dans les réseaux de distribution. Chaque maillon est prioritaire dans le cadre du territoire où il s'inscrit compte tenu des contraintes actuelles en matière de préservation de la ressource hydrique et du soutien de l'étiage des cours d'eau.



Le Gardon

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

